FICHE 6b: Organisation des travaux de fin d’exercice

D’après Comptabilité Générale B&F Grandguillot

Les opérations d’inventaire permettent l’établissement des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) en respectant les principes d’image fidèle du patrimoine, d’indépendance des exercices et de prudence.

Art 410.8 du PCG : Toute entité contrôle au moins une fois tous les douze mois les données d’inventaire. L’inventaire est un relevé de tous les éléments d’actif et de passif, au regard desquels sont mentionnés la quantité et la valeur de chacun d’eux à la date d’inventaire. Les données d’inventaire sont conservées et organisées de manière à justifier le contenu de chacun des postes du bilan.

La date de fin d’exercice ne correspond pas nécessairement à la fin de l’année civile ; sa détermination dépend du choix effectué par l’entreprise en fonction de différents critères (nature de l’activité…)

Balance avant inventaire

Comptes mouvementés durant l’exercice

**Inventaire extracomptable**

* état de rapprochements bancaires
* état des espèces
* état des stocks
* état des charges et des produits
* état des immobilisations
* état des valeurs mobilières de placement
* état des amortissements
* état des dépréciations
* état des provisions

Documents estimatifs & descriptifs de

l’inventaire

**Ecritures de régularisation**

* des comptes banques et caisse
* des stocks
* des charges et des produits
* des immobilisations
* des valeurs mobilières de placement
* des amortissements
* des dépréciations
* des provisions

Correction et modification des

comptes d’après l’inventaire

extracomptable

**Balance après inventaire**

Comptes de l’exercice et comptes d’inventaire

**Compte de résultat**

Charges Produits

Ecritures de regroupement

Détermination du résultat

L’Annexe

**Balance d’inventaire**

Comptes de bilan seulement

Comptes de charges et de produits soldés

Bilan

Actif Passif